



**Syndicat National des Lycées et Collèges**  
Confédération Syndicale de l'Éducation Nationale  
4, rue de Tréville – 75009 PARIS  
[www.snalc.fr](http://www.snalc.fr)



## **DHG PURGATIVE : LE SNALC-CSEN REAGIT**

Le SNALC-CSEN a encore une fois pris connaissance avec **consternation** des conditions de préparation de la rentrée 2011 avec son cortège de suppressions massives de postes au nom du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, dogme dont l'application est **particulièrement désastreuse** dans l'Éducation Nationale compte tenu de l'importance de la masse salariale de ce ministère et de la génération du baby-boom concernée.

Plus de 100 000 postes ont été supprimés ces dernières années : l'ampleur de ces suppressions n'est plus supportable pour l'Institution et en compromet gravement le fonctionnement. Les besoins restant importants, l'administration a d'ailleurs de plus en plus recours aux personnels précaires pour combler les postes de fonctionnaires supprimés.

Les remplacements ne sont plus toujours assurés, des options pourtant nécessaires à une formation de qualité tendent à disparaître, ainsi que des sections entières de formation post-bac ou technique, **pourtant valorisantes** pour les élèves et offrant de réels débouchés dans le monde du travail.

Le SNALC-CSEN a donc décidé de réagir en **déposant des préavis de grève reconductible** à partir du 24 janvier 2011 afin **de soutenir toutes les actions locales** et permettre à tous les collègues qui le souhaitent de réagir quand les besoins s'en feront sentir.

Paris, le 17 janvier 2011

Contact : Michèle HOUEL, vice-présidente du SNALC-CSEN